

## **Société Permanente de Construction des Artisans.**

---

### **Assemblée générale des actionnaires de la dite société, tenu le 3 mai 1877.**

---

J. A. Defoy, Ecr. propose, secondé par A. Evanturel, Ecr., que le bilan et les états tels que présentés par le Président et l'Assistant-Secrétaire de la Société, soient adoptés et imprimés pour être distribués aux actionnaires.

Sur proposition de L. N. Carrier, Ecr., secondé par A. Racine, Ecr., il est résolu que l'article 57 des règlements de cette Société soit amendé en retranchant d'icelui tous les mots après le mot "neut" dans la troisième, c'est-à-dire jusqu'au mot "vigueur" inclusivement.

Proposé par A. Evanturel, Ecr., secondé par Cyrille Duquet, Ecr. :

Que des remerciements soient votés au Président et aux Directeurs sortant de charge, et au Secrétaire, Assistant-Secrétaire et aux officiers, pour l'économie et la bonne administration des affaires de la Société.

Les actionnaires procéderont à l'élection des Directeurs pour l'année courante.

Les messieurs suivants ont été élus unanimement.

**Jos. G. BOSSÉ, ECR.  
SIMÉON LESAGE, ECR.  
PROSPER BENDER, ECR., M. D.  
J. A. DEFOY, ECR.  
JEAN BLANCHET, ECR.  
OLIVIER DÉLORIER, ECR.  
GEORGES PAQUET, ECR.  
OCTAVE MIGNER, ECR.  
JOSEPH PLAMONDON, ECR.**